



Solidarité ? La **CGT-FO** assume... et revendique !

Ce 7 janvier, la Direction générale convoquait une nouvelle fois les organisations syndicales représentatives dans "la branche" Pôle Emploi pour discuter, et même négocier (... en tout cas officiellement) le devenir de nos régimes complémentaires Santé (géré par Malakoff/Humanis) et Prévoyance (géré par Mutex).

Indiscutablement, les budgets consacrés à ces deux dispositifs doivent être revus à la hausse face à l'augmentation des coûts de soins santé (toujours plus élevée que l'évolution du coût de la vie), l'augmentation de l'âge moyen à Pôle Emploi (la "vieillesse"... qu'on le veuille ou pas, engendrent + de soins, et + d'arrêts de travail).

Rappelons que de toute éternité, ou du moins depuis la mise en place de ces dispositifs à Pôle Emploi, la **CGT-FO** avait activement participé aux négociations aboutissant à un financement sur la Santé : 75% par l'employeur, 25% par les salariés ; sur la Prévoyance 70% par l'employeur, 30% par les salariés. Mieux que la loi ! Qui s'en plaindra ?!

Aujourd'hui, et selon les chiffres de la Direction Générale et des assureurs (Malakoff et Mutex) il manque, pour que perdurent nos régimes et les prestations qui vont avec..., 8,5 millions d'€/an pour la Santé, et 4,7 pour la Prévoyance.

Notons que, si le niveau de cotisation avait été maintenu à la hauteur de celui en vigueur les années précédentes (alors que seule la **CGT-FO** en 2016 était pour ce maintien) ; et surtout si nos salaires avaient suivi l'augmentation du coût de la vie (et des soins de santé), ces chiffres seraient bien en deçà, nos régimes pourraient même être excédentaires !

Toute ressemblance ou similitude avec le "fumeux" trou de la Sécu est-elle fortuite ?... Toujours est-il qu'aujourd'hui, gommant ces aspects, la Direction Générale, en plus d'une augmentation des cotisations de 9% sur la Santé, et de 11% sur la Prévoyance, adresse un ultimatum aux organisations syndicales, et nous dit :

Sur la Santé : « *Je mets sur la table 5 millions par an, vous devez faire un effort sur les remboursements/prestations en acceptant leurs diminutions, pour 3,5 millions d'€* »... Mais **d'où ça fait 75%/25% ?**

Sur la Prévoyance : « *Je mets sur la table 3,2 millions par an, vous devez réduire les prestations de 1,5 millions d'€* »... si on

n'est pas loin des 70%/30%, **il en manque encore Monsieur le Directeur !**

Mais surtout, la Direction Générale propose, sans vergogne, de baisser la prise en charge de nos salaires en cas d'arrêt maladie, aujourd'hui à 100% du net... à seulement 90% !

Pour la **CGT-FO**, notre première réflexion nous amène à dire que la part des efforts consentis doit être dans les clous de nos accords !... signés par les parties (faut-il le rappeler ?), pour une durée indéterminée...

Mais s'il y a véritablement besoin d'un apport financier pour sauver nos régimes, de l'argent, on en a, là, sous la main ! La Direction Générale est prête à « *mettre sur la table* » 0,85% de la masse salariale, soit 25 millions d'€, pour financer tous les ans SA prime d'intéressement, au prorata du temps d'absence de chacun (y compris arrêt maladie ? ce qui serait la double peine, moins de maintien de salaire quand on est malade... et pas de prime intéressement parce qu'on a été malade...).

L'intéressement, ce n'est pas notre revendication.

L'intéressement, c'est l'individualisation des salaires, c'est l'inverse de la solidarité. Le maintien des prestations Santé/Prévoyance, c'est plus que jamais la solidarité, c'est notre salaire - certes différé, mais le salaire différé, particulièrement au travers de la Sécurité Sociale, a fait depuis belle lurette la preuve de son efficacité en termes de progrès social, en termes de prise en charge de la santé des salariés et au-delà de toute la population.

Or, ce 7 janvier, à la demande de la **CGT-FO** d'un transfert de 5 millions (les 3,5 qui manquent pour la Santé + 1,5 qui manque pour la Prévoyance) de l'intéressement vers nos régimes, la Direction Générale a répondu : NON...

La **CGT-FO** en appel à la raison. Baisser les prestations sur les lunettes, l'optique globalement, sur le dentaire, le forfait naissance, les capitaux décès, rentes conjoints et enfants à charge, les rentes invalidités, le maintien de salaire, etc... Comment le comprendre quand la solution solidaire est là ? **À portée de main ?!**

De tout côté en pleine crise COVID, nos gouvernants bienveillants appellent à la solidarité... Alors ?



RESISTER REVENDIQUER RECONQUERIR



La **CGT-FO** Pôle emploi :

Syndicat.cgt-fo@pole-emploi.fr

www.fo-pole-emploi.fr/site-national

<https://twitter.com/Fopoleemploi>

<https://www.facebook.com/fo.poleemploi/>